

FICHE PRATIQUE

Réforme de la Facturation Électronique 2026-2027 (TPE / PME / Micro-entreprises)

1 RÉFORME DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Toutes les entreprises assujetties à la TVA en France sont concernées.

Dates clés à retenir

Date	Obligation
------	------------

1 ^{er} septembre 2026	Obligation de recevoir des factures électroniques pour toutes les entreprises
--------------------------------	--

1 ^{er} septembre 2026	Obligation d' émettre pour les grandes entreprises et ETI
--------------------------------	--

1 ^{er} septembre 2027	Obligation d' émettre pour les PME, TPE et micro-entreprises
--------------------------------	---

⚠ **Attention :** À partir de septembre 2026, un simple PDF envoyé par mail ne sera plus conforme s'il n'est pas transmis via un système électronique structuré reconnu.

2 C'EST QUOI UNE FACTURE ÉLECTRONIQUE ?

Une facture électronique conforme doit être :

✓ **Structurée** (format reconnu : Factur-X, UBL, CII...)

✓ **Transmise via une plateforme agréée ou un logiciel compatible**

✓ **Intégrée dans un système permettant la transmission des données à l'administration fiscale**

✗ Ce n'est pas juste un PDF envoyé par email.

3 PLATEFORME AGRÉÉE : DÉFINITION

Une **Plateforme Agréée (PDP)** est un prestataire autorisé par l'État pour :

- Émettre, transmettre et recevoir des factures électroniques
- Extraire et transmettre les données fiscales obligatoires (e-reporting)
- Tenir un annuaire des entreprises pour adresser correctement les factures

Chaque entreprise devra choisir une plateforme pour recevoir et émettre ses factures.

DEUX FAÇONS DE S'ORGANISER

✓ **Option 1 : Via un logiciel compatible**

Si vous utilisez déjà un logiciel de facturation/comptabilité compatible :

- Génération automatique au format structuré
- Envoi via une plateforme agréée
- Transmission automatique des données fiscales

✓ Option 2 : Directement via une plateforme agréée

Si vous n'avez pas de logiciel :

- Création des factures sur la plateforme
 - Transmission aux clients et à l'administration
 - Gestion de votre annuaire clients/fournisseurs
-

5 LES ÉTAPES PRATIQUES POUR TPE / PME

1. Faites le point sur vos outils

- Avez-vous déjà un logiciel de facturation ?
- Est-il compatible ou connectable à une plateforme agréée ?

2. Choisissez votre plateforme agréée

Consultez la liste officielle publiée par Direction générale des Finances publiques sur impots.gouv.fr.

3. Inscrivez-vous

- Créez votre compte professionnel
- Déclarez vos informations (SIREN, coordonnées...)
- Indiquez si vous recevez, émettez ou les deux

4. Testez avant l'échéance

- Envoyez et recevez une facture test
- Vérifiez la bonne transmission des données

5. Adaptez votre organisation interne

- Informez votre équipe (compta, facturation)
 - Mettez en place une procédure claire
 - Organisez l'archivage conforme des factures
-

6 QUI EST CONCERNÉ ?

Toute entreprise **assujettie à la TVA en France**, y compris :

- Micro-entrepreneurs facturant à d'autres entreprises
- TPE

- PME

👉 Si vous facturez uniquement des particuliers, des obligations spécifiques de **e-reporting** peuvent s'appliquer.

7 SANCTIONS EN CAS DE NON-CONFORMITÉ

En cas de non-respect des obligations :

- ❌ Facture non électronique : amende forfaitaire par facture (plafond annuel)
- ❌ Données manquantes ou erronées (e-reporting) : amende par défaut de transmission
- ❌ Absence de plateforme déclarée : pénalité forfaitaire après mise en demeure

Les montants peuvent atteindre plusieurs milliers d'euros par an selon les cas.

8 CONSEILS PRATIQUES

- ✓ Anticipez dès maintenant
 - ✓ Contactez votre expert-comptable
 - ✓ Vérifiez la compatibilité de votre logiciel
 - ✓ Testez vos flux avant septembre 2026
-

9 LIENS UTILES

- Liste des plateformes agréées
- Annuaire dédié à la facturation électronique
- Guide complet sur la réforme
- Présentation de la marque « Plateforme agréée – Facturation électronique »

(Disponibles sur impots.gouv.fr)

Si vous le souhaitez, je peux maintenant :

- ✅ Transformer cette fiche en **version prête à imprimer (PDF professionnel)**
- ✅ La mettre en **format Word structuré prêt à diffuser à vos clients**
- ✅ Créer une **version synthétique 1 page ultra visuelle**
- ✅ L'adapter avec votre logo et vos coordonnées**